



<http://www.cgt-ouest-france.fr>

## Coronavirus et l'entreprise

### « Pas de cas déclarés mais plusieurs cas de suspicion »

Un Comité social économique **extraordinaire** s'est déroulé ce jeudi 19 mars, en conférence téléphonique. Deux points étaient à l'ordre du jour :

1. Information consultation sur le projet de mise en œuvre d'un dispositif d'activité partielle
2. Point sur les mesures de prévention mises en place par la direction, liées au Covid 19, notamment les mesures de protection des salariés et les dispositions organisationnelles visant à permettre à l'entreprise de poursuivre ses activités.

La CGT avait envoyé une longue liste de questions précises auxquelles la direction a répondu, mais cependant pas toujours de manière claire sur certains aspects.

**Chômage partiel temporaire.** La direction a décidé de généraliser la mise en chômage partiel de tous les salariés, à l'exception de la Rédaction, « pour lui permettre, selon M. Echelard, de maintenir l'effort d'information auprès des lecteurs ». Il a cependant précisé que pour cette catégorie, il s'agissait d'une position à l'instant T qui pourrait évoluer en fonction de l'évolution de la crise. **Aucun impact sur la rémunération des salariés jusqu'au 18 avril.** Concernant les salariés à temps partiel dont le salaire est inférieur au Smic, la direction s'est engagée à payer le différentiel pour l'atteindre. Ce sont les raisons pour lesquelles la **CGT** a donné un **avis favorable**.

**RTT.** Elles ne seront pas imposées. La direction souhaite cependant que leur positionnement en mai soit limité afin de pouvoir disposer de forces nécessaires si la reprise intervient pendant cette période. Les CP, RTT et jours de récupération positionnés le restent.

**Communication.** Nous avons demandé une communication plus claire et régulière de la direction vers les différents services et tous les salariés. Les salariés recevront bien une information personnalisée dans les heures à venir.

**Rédactions extérieures.** Nous sommes conscients que les journalistes doivent continuer à exercer leurs fonctions pour assurer la couverture de cette crise. Nous avons cependant alerté la direction du manque de clarté de la part de la Rédaction en chef, en direction des directions départementales, qui parle de « tendance à aller vers... », « pas d'obligation, ni d'interdiction... », « professionnalisme et bons sens... ». Ce qui crée des ambiguïtés et des interprétations variables selon les rédactions. Et ce qui ne répond pas aux directives formelles du gouvernement. Nous avons rappelé également, que la règle de présence (1/3 de l'effectif) n'était pas toujours respectée. **La direction s'engage à faire respecter les mêmes règles pour tous.**

**SR et Sports.** La direction travaille sur la question du télétravail pour les SR. Ainsi que sur celle du déploiement des journalistes sportifs, en solidarité dans les locales.

**Distance de sécurité :** pour les pôles de SR particulièrement impactés, nous avons demandé un réaménagement des bureaux avec plus d'espace entre les salariés. La direction prend en compte notre demande.

**Formations.** Elles sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

**Augmentation du prix du journal.** Elle est reportée.

**Offres numériques.** Un dispositif exceptionnel d'abonnements gratuits a été déclenché. Comme par exemple « Actu en classe » en direction des élèves, dès aujourd'hui.

**Rotatives.** Les deux rotatives Nohab restent en production de jour afin de les maintenir opérationnelles pour la reprise.

**Dispositif enfant malade.** Il convient de vérifier qu'une solution de télétravail est possible ou non avant le déclenchement.

**Mesures barrières :** 580 flacons d'hexomédine en remplacement de gel hydroalcoolique sont envoyés, ainsi que 20050 masques (à cette heure) distribués au siège, aux rédactions extérieures et aux filiales. Avec comme préconisation du médecin, de positionner deux masques l'un sur l'autre, pour plus de sécurité car le modèle date du virus H1N1.

**Prenez soin de vous, et même en confinement ne restez pas isolé(e)s. Utilisez sans aucune modération les moyens de communication à distance avec vos collègues, parents, proches, amis et vos délégués qui restent à votre écoute.**

**Les élus CGT**

**Rennes, le 19 mars 2020**